

NEOMOUV

Living e-bike since 2003

ADONIS MOUNTAIN



Manuel d'utilisation

Ce manuel contient des instructions importantes pour la sécurité et le fonctionnement.

"Modèle conforme aux exigences de sécurité"



SOMMAIRE

1- PRÉSENTATION	2
2- RÉGLAGES / MONTAGE	4
2.1 Réglage de la selle	4
2.1.1 Inclinaison.....	4
2.1.2 Hauteur	4
2.2 Réglage du guidon	5
2.3 Réglage des freins à disques hydrauliques	5
2.4 Porte-bagages	6
2.5 Montage et démontage des roues.....	6
2.5.1 Roue avant	6
2.5.2 Roue arrière.....	7
2.6 Eclairage	8
3 - UTILISATION DU VAE.....	8
3.1 Le changement de vitesses	8
3.2 Le changement de niveaux d'assistance	9
3.3 Le display	9
3.4 L'assistance électrique.....	10
3.4.1 Fonctionnement	10
3.4.2 Performances	10
3.4.3 Spécifications techniques du système d'assistance	10
3.4.4 La mise en marche de la batterie	11
3.4.5 Le moteur électrique	11
4 - CHARGEMENT DE LA BATTERIE.....	11
4.1 La batterie	11
4.1.1 Batterie et performance du VAE	11
4.1.2 Recommandations / Précautions à prendre avec votre batterie	12
4.2 Le chargeur 36V	13
4.2.1 Précautions d'emploi.....	14
5 - CONSEILS POUR AUGMENTER L'AUTONOMIE	14
6 - ENTRETIEN ET MAINTENANCE	15
6.1 Entretien :.....	15
6.2 Lubrification	15
6.3 Maintenance.....	16
7 - SÉCURITÉ – RECOMMANDATIONS	16
8 - DONNÉES TECHNIQUES	17
9 - CERTIFICAT DE CONFORMITÉ.....	19
10 - CONDITIONS DE GARANTIE.....	19

1- PRÉSENTATION

Merci d'avoir choisi un Vélo à Assistance Electrique (VAE) NEOMOUV



Notes :

- Le signe $\triangle$ indique des conseils importants, des mesures de sécurité impératives. Suivre les différentes instructions.
- Certaines opérations de réglage, de montage/démontage nécessitent un outillage et une compétence particulière ; ne les effectuer que si vous êtes expérimenté, sinon consulter un revendeur agréé ou un spécialiste.
- Le signe $\otimes$ indique l'outillage qui vous sera nécessaire pour des opérations de réglage.
- Votre VAE possède un numéro de série gravé sur la tête de fourche ou près du boîtier de pédalier :



$\triangle$ **CHARGE MAXIMALE (VELO COMPRIS) : 120 KG. POUR VOTRE SECURITE IL CONVIENT DE NE PAS DEPASSER CETTE CHARGE MAXIMALE LORS DE L'UTILISATION DE VOTRE BICYCLETTE.**

2- RÉGLAGES / MONTAGE

2.1 Réglage de la selle

🔧 Clef Allen 6mm

2.1.1 Inclinaison

Desserrer l'écrou sous la selle



Régler l'inclinaison de la selle, afin d'obtenir la position la mieux adaptée à votre confort. Resserrer l'écrou.

2.1.2 Hauteur

Le vélo à assistance électrique permet une position de selle plus basse que sur un vélo classique. Grâce à l'assistance électrique vous fournissez moins d'effort et vous pouvez être assis plus bas pour une meilleure sécurité. Les tailles requises de l'utilisateur (cycliste) pour une utilisation optimale du vélo se situent entre 1.60 et 1.90 m.

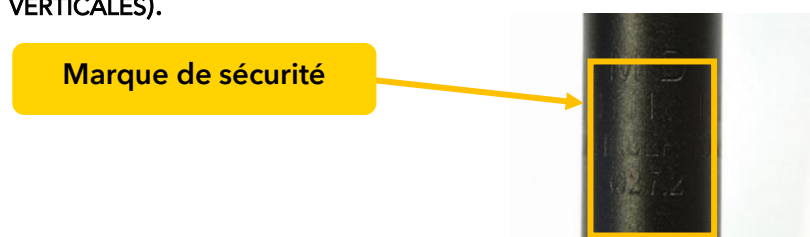
Desserrer l'attache rapide :



Assis sur la selle les pieds chaussés de chaussures adaptées à la pratique du vélo, placer une pédale en position basse, poser un talon sur une pédale, la jambe doit tomber normalement sans être raide. Monter ou descendre la selle pour obtenir la bonne hauteur.

Bloquer l'attache rapide.

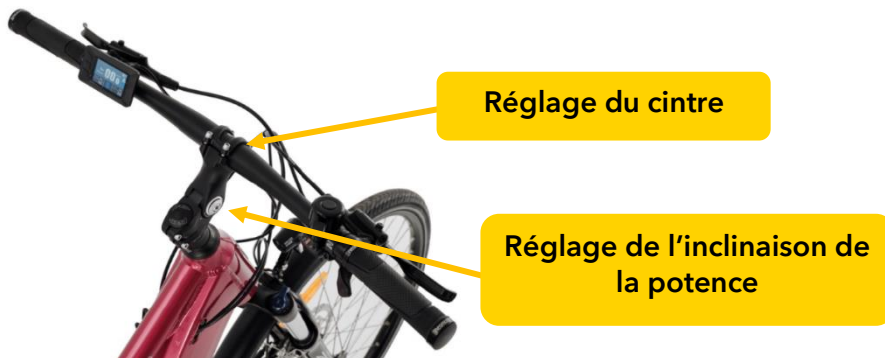
△ LE TUBE DE LA SELLE NE DOIT PAS SORTIR AU-DELA DE LA MARQUE DE SECURITE GRAVEE (BARRES VERTICALES).



2.2 Réglage du guidon

🔧 Clef Allen 4/5mm

Pour être confortable, la position de votre guidon (cintre) doit être au moins à la même hauteur que votre selle, ou plus selon votre envie. Dévisser au niveau de la potence et du cintre pour bien aligner.



2.3 Réglage des freins à disques hydrauliques

🔧 Clef Allen 5mm

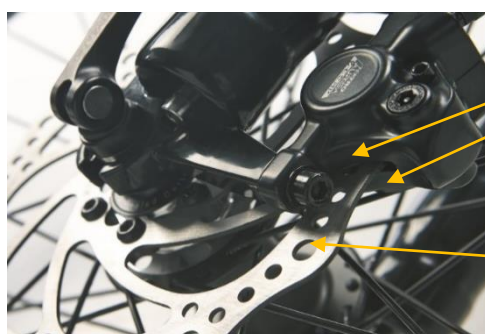
🔧 Tournevis

Votre VAE est équipé à l'avant et à l'arrière de frein à disque hydraulique. L'entretien de ce système est du ressort d'un spécialiste. Néanmoins voici quelques recommandations d'usage :

- Vérifier périodiquement l'état de la garniture des plaquettes. Il faut éviter d'attendre le dernier moment car lorsque la garniture est usagée, le disque frotte et endommage le métal des plaquettes.

Voici 2 moyens de contrôler l'usure de vos plaquettes :

- A l'oreille, le bruit du freinage sera plus métallique lorsque la garniture sera usagée
- A l'œil, on peut apercevoir la dimension de la garniture en se plaçant devant l'étrier



- Vérifier périodiquement l'état des disques pour s'assurer qu'ils soient propres et fonctionnels. Pour nettoyer les disques, n'utiliser que de l'eau ou de l'alcool.

Eviter absolument tout contact avec un corps gras sur le disque ou les plaquettes, les plaquettes seraient alors **impérativement** à changer (elles sont poreuses et absorberaient les corps gras).

△ DE MANIÈRE GÉNÉRALE, LES MANIPULATIONS DU SYSTÈME DE FREINS À DISQUE HYDRAULIQUE NE LAISSENT PAS DE PLACE À L'À-PEU-PRÈS. NOUS RECOMMANDONS DE FAIRE APPEL À UN SPÉCIALISTE EN CAS DE DOUTE SUR LES OPÉRATIONS À EFFECTUER.

2.4 Porte-bagages

△ Ne pas charger votre porte-bagages plus que la valeur indiquée.

Tous dispositifs de portage et autres bagages installés par vos soins sur votre porte-bagages (ex : siège enfant, bagages divers, etc.) doivent être compatibles avec les caractéristiques géométriques et de résistance de la bicyclette.

△ Ce type de porte-bagages n'est pas conçu pour tracter une remorque.

Toute modification réalisée sur le porte-bagages par l'utilisateur engage sa propre responsabilité.

Lors de l'installation d'un siège enfant ou de sacoches, un contrôle de sécurité de l'utilisateur est nécessaire (ex : courroies qui pendent, danger de prise dans les rayons, chute à craindre, stabilité de fixation du siège enfant à vérifier, risque de pincement des doigts de l'enfant sous la selle, etc.).

Lorsque le porte-bagages est chargé, des modifications de comportement de la bicyclette sont à prendre en compte (stabilité au vent, distances de freinage, changement de directions etc...) Pour sa sécurité, l'utilisateur doit être conscient de ces modifications de comportement. La charge sur le porte-bagages doit être répartie de part et d'autre de celui-ci afin d'assurer une stabilité de l'ensemble lors de la circulation sur la voie publique.

△ Réaliser périodiquement un contrôle du serrage des fixations du porte-bagages.

△ Le réflecteur et le feu arrière de signalisation ne doivent pas être cachés par des bagages ou siège, fixés sur le porte-bagages.

2.5 Montage et démontage des roues

2.5.1 Roue avant

Démontage :

Desserrer l'attache-rapide de la roue (ou les écrous de roue).

Faire glisser la roue vers l'avant pour l'enlever.

Insérer une partie en plastique dans l'étrier (entre les deux plaquettes).

Montage :

Effectuer les opérations de montage dans l'ordre inverse.

Bien vérifier le serrage de la fixation de la roue et son alignement.

Une fois la roue en place, actionner 3-4 fois la poignée de frein pour replacer correctement les plaquettes.

Vérifier que le disque de frein est bien centré et tourne sans frottement.

Vérifier enfin le bon fonctionnement du freinage de la roue.

2.5.2 Roue arrière

△ CETTE OPERATION EST A EFFECTUER PAR UN PROFESSIONNEL, TOUTEFOIS VOICI LA PROCEDURE A SUIVRE

Démontage :

Déconnecter le moteur.



Couper le lien « Colson » de fixation du câble moteur sur cadre si besoin.

Desserrer l'attache-rapide (ou les écrous de roue).

Enlever la roue du cadre vers l'avant et ôter la chaîne de l'axe de la roue.

Insérer une partie en plastique dans l'étrier (entre les deux plaquettes).

Montage :

Retirer la partie en plastique de l'étrier.

Prendre la roue et placer la chaîne sur le petit pignon côté droit, ensuite engager la roue entre les plaquettes de frein.

En revenant vers l'arrière, insérer l'axe de roue dans le logement droit et gauche du cadre. Serrer l'attache-rapide.

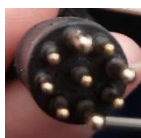
Contrôle de l'alignement de la roue :

- Centrer la roue par rapport au cadre.
- Contrôler le centrage et le positionnement en ligne avec la roue avant, ainsi que le positionnement de la chaîne.

Contrôle du réglage du frein :

- Actionner 3-4 fois la poignée de frein. Cela permet aux plaquettes de se recaler correctement.
- Vérifier que le disque de frein est bien centré et tourne sans frottement.
- Vérifier enfin le bon fonctionnement du freinage de la roue.

Reconnecter la liaison du moteur et remettre le « Colson » de fixation sur cadre.



Bien positionner les deux fiches pour rebrancher la prise



Le connecteur est équipé d'un détrompeur. Bien mettre les 2 fiches l'une en face de l'autre pour reconnecter correctement le moteur (respecter le fléchage).

2.6 Eclairage

Votre vélo est fourni avec :

Un éclairage avant et arrière fixe. Le phare  (exemple) et le feu  (exemple) sont alimentés par la batterie. La mise en route de l'éclairage se fait en pressant le bouton « + ».



△ Maintenir toujours votre éclairage propre et en bon état.

△ Un équipement d'éclairage est obligatoire dès la nuit tombée, ou le jour lorsque la visibilité est insuffisante.

3 - UTILISATION DU VAE

3.1 Le changement de vitesses

Votre changement de vitesses se compose d'un dérailleur et de 9 pignons.

Le plus petit pignon avec 11 dents (grand développement) vous permet, dans les conditions faciles (légère descente, plat), d'augmenter votre vitesse.

Les pignons intermédiaires sont à utiliser en situation normale.

Les plus grands pignons jusqu'à 34 dents (petit développement) vous accompagnent dans les côtes et les démarrages.

Le sélecteur de vitesse se trouve près de la poignée droite sur le guidon, l'actionner pour choisir l'une des 9 positions prééglées.



3.2 Le changement de niveaux d'assistance

Votre vélo est équipé de 6 niveaux d'assistance :

1. **Position 0** = Aucune assistance.
2. **Position 1 et 2** = position économique. Sur ces positions votre VAE consomme moins d'énergie, néanmoins la puissance ne sera peut-être pas suffisante pour aborder une montée.
3. **Position 3 et 4** = position moyenne d'assistance.
4. **Positions 5** = position maximale. Sur cette position votre VAE vous fournit la plus grande assistance mais consomme aussi le plus d'énergie.

3.3 Le display



Aide au démarrage : Appuyer brièvement sur le bouton « **ON-OFF** » puis maintenir quelques secondes le bouton « - » (permettre au VAE de démarrer sans pédaler).

Niveau d'assistance : Appuyer brièvement sur le bouton « + » ou « - », afin de faire défiler les niveaux.

Consulter les modes de vitesse (vitesse moyenne, vitesse maxi, kilométrage) : Appuyer brièvement sur le bouton « **ON-OFF** ».

Éclairage : Appuyer quelques secondes sur le bouton « + ».

Réinitialiser le kilométrage du parcours (trip) : Appuyer simultanément et pendant quelques secondes sur les boutons « + » et « - » pour remettre à zéro.

3.4 L'assistance électrique

3.4.1 Fonctionnement

Votre Vélo à Assistance Electrique est équipé d'un moteur électrique, situé dans le pédalier. Ce moteur se met automatiquement en marche (si le contact est mis et la batterie chargée) lorsque vous pédalez (sauf avec l'assistance à la marche).

La mise en marche de l'assistance est assurée par un détecteur électromagnétique qui coupe l'alimentation du moteur lorsque le pédalier cesse de tourner, comme lorsque vous atteignez la vitesse limite de 25 km/h.

Ce principe permet au moteur de vous donner sa pleine puissance quand vous en avez besoin, et d'économiser l'énergie de la batterie lorsque vous êtes en descente ou lancé sur un sol plat. Cette gestion de l'énergie permet d'offrir une autonomie plus importante. Ces fonctions et la gestion de l'énergie sont réalisées par un boîtier électronique ou « contrôleur ».

△ NOUS VOUS INFORMONS QUE L'ACTIVATION OU L'ARRÊT DE L'ASSISTANCE PEUT ENTRAÎNER UNE ACCÉLÉRATION OU UNE DÉCÉLÉRATION BRUTALE.

3.4.2 Performances

L'autonomie de votre vélo dépend de plusieurs paramètres

❖ **Le poids transporté :**

Les performances de votre vélo sont données pour un utilisateur de 75 kg.

❖ **La température extérieure :**

Les performances sont données sur une température extérieure d'environ 20°C. En dessous de cette température les performances varient et peuvent diminuer.

❖ **L'usure de la batterie :**

À condition d'être entretenue correctement, votre batterie est conçue pour vous délivrer des performances stables pendant 600 cycles de charge/décharge (ou une utilisation moyenne de 3 ans). Après ces cycles, elle est toujours opérationnelle, mais ses performances, et donc votre autonomie, diminuent proportionnellement.

Se reporter également au chapitre consacré à la batterie.

❖ **La nature du parcours**

L'autonomie théorique s'entend pour une sollicitation du moteur quasi continue sur un sol plat ou peu vallonné. Si votre parcours est plat et comprend un pourcentage de descentes (même légères), votre autonomie s'en trouve accrue. Si vous montez des côtes, votre autonomie peut diminuer proportionnellement.

3.4.3 Spécifications techniques du système d'assistance

Moteur : Type Brushless – 250W et 45Nm

Batterie : Lithium Ion 36V 522Wh

Cycle de vie : 600 cycles complets charge/décharge en conditions normales de charge.

Autonomie : 80 à 100 km pour un utilisateur de 75 kg à une vitesse de 18 km/h sur un parcours en mode économique).

3.4.4 La mise en marche de la batterie

La batterie de votre Vélo à Assistance Electrique ne nécessite aucun allumage et se coupe automatiquement lorsque le display s'éteint.

3.4.5 Le moteur électrique

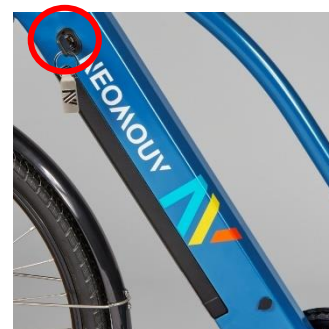
Situé dans le moyeu de la roue arrière, le moteur électrique ne nécessite aucun entretien de votre part et bénéficie d'une garantie fabricant de 2 ans. Nous vous conseillons de le faire réviser par un revendeur agréé ou un spécialiste.

△ Bien qu'il soit conçu pour résister à l'eau, nous vous **déconseillons** de l'immerger comme de le nettoyer avec un jet haute pression.

4 - CHARGEMENT DE LA BATTERIE

4.1 La batterie

Votre batterie possède un n° de série et est assemblée dans un boîtier spécial. Nous vous déconseillons de tenter de l'ouvrir ou de la démonter. **Toute rupture de l'étiquette de garantie entraînera ipso facto l'annulation de la garantie.**



Pour enlever la batterie de son logement, il faut déverrouiller avec la clé le blocage de celle-ci et basculer la batterie.

Pour remettre la batterie, commencer par positionner correctement le bas puis basculer la batterie dans son logement.

4.1.1 Batterie et performance du VAE

La batterie est un composant consommable et a une durée de vie limitée : à terme, sa capacité et ses performances s'amenuisent, et il faut la remplacer. Le vieillissement de la batterie peut donc contribuer à des changements de performances du VAE. La jauge de la batterie figurant sur le display est exprimée en voltage.

Comment optimiser les performances de la batterie :

L'autonomie de la batterie, c'est la durée pendant laquelle le VAE peut fonctionner avant de devoir recharger la batterie. La « durée de vie de la batterie » correspond à la durée avant de devoir la remplacer.

Elle est liée à son « âge chimique » qui est composé :

- Du passage du temps
- Du nombre de cycles de charge (aucune obligation de vider complètement la batterie à chaque fois puisqu'il n'y a pas d'effet mémoire)
- De l'entretien dont a bénéficié la batterie
- De l'utilisation du vélo : poids du vélo, de l'utilisateur et du matériel transporté / état mécanique du vélo (pression des pneus, état de la transmission) / cadence de pédalage / relief du parcours / température extérieure...
- Du niveau d'assistance choisi...

L'efficacité de la batterie s'amenuise lorsque son âge chimique augmente (suivre les conseils indiqués dans le manuel pour optimiser les performances de la batterie et prolonger sa durée de vie).

Vieillesse chimique des batteries :

Le vieillissement chimique d'une batterie se traduit par une réduction du temps écoulé avant qu'il soit nécessaire de la recharger. Cette autonomie est parfois appelée « capacité maximale de la batterie ».

Lorsque le fonctionnement ne peut plus être assuré avec toutes les capacités du système de gestion de l'alimentation, avec un faible niveau de charge, un âge chimique élevé ou de basses températures, le système procède à un arrêt pour préserver les composants électroniques. Bien que cet arrêt soit intentionnel du point de vue de l'appareil, il peut être inattendu pour l'utilisateur.

Quand la batterie atteint un âge chimique suffisamment avancé, les performances diminuent et il faut, à terme, la remplacer. Pour améliorer les performances du VAE, il peut être utile d'en remplacer la batterie (contacter un revendeur agréé NEOMOUV).

Capacité maximum de votre batterie :

La capacité maximum de la batterie est une mesure de la capacité de la batterie par rapport à son état neuf. Une batterie perdra en capacité à mesure que son âge chimique augmentera, ce qui peut se traduire par une diminution des heures d'utilisation entre les recharges.

Une batterie normale est conçue pour conserver au minimum 70% de sa capacité d'origine au bout de 2 ans d'utilisation ou 600 cycles complets dans des conditions d'utilisation normales et environ 50% au bout de 5 ans (suivre les préconisations d'utilisation).

4.1.2 Recommandations / Précautions à prendre avec votre batterie

- Eviter toute proximité de source de chaleur.
- Ne jamais laisser la batterie, exposée longuement au soleil.
- Ne jamais recharger la batterie sous la pluie ou dans un endroit humide.
- Ne jamais asperger directement la batterie avec de l'eau ou tout autre liquide.
- Ne pas immerger la batterie.

- Ne pas exposer la batterie à des températures supérieures à 40°C et inférieures à -20° C.
- Ne jamais laisser tomber la batterie ; la poser sur un endroit stable (△ Attention au risque de court-circuit et de surchauffe en cas de choc sur la batterie).
- Ne jamais ouvrir la batterie. L'ouverture peut engendrer d'importants risques d'électrocution et rend la garantie caduque.
- Eviter tout court-circuit sur les connections de recharge.
- N'utiliser la batterie que ce pour quoi elle est faite.
- Ne jamais laisser un enfant jouer avec la batterie ou manipuler celle-ci.
- **Lors de périodes de non-utilisation du vélo, stocker la batterie dans un endroit sec et frais et à une température supérieure à 10° C et inférieure à 40° C.**
- **Ne jamais laisser votre batterie complètement déchargée durant des périodes supérieures à 3 jours.**
- **En cas de non-utilisation prolongée, recharger la batterie tous les deux mois.**
- N'utiliser que le chargeur fourni pour recharger votre batterie.

△ ATTENTION : EN CAS D'UTILISATION TROP PEU FRÉQUENTE DE LA BATTERIE (1 FOIS TOUS LES 2 MOIS SEULEMENT), LA CAPACITÉ DE CELLE-CI DIMINUERA BEAUCOUP PLUS RAPIDEMENT QU'EN CAS D'UTILISATION RÉGULIÈRE. L'ÉNERGIE D'UNE BATTERIE PROVIENT D'UNE RÉACTION CHIMIQUE, QUI NÉCESSITE D'ÊTRE ACTIVÉE SUFFISAMMENT RÉGULIÈREMENT AFIN DE CONSERVER SON EFFICACITÉ.

△ ATTENTION ! Vous ne devez pas jeter votre batterie, votre chargeur comme tout autre composant électrique/électronique avec vos déchets ménagers. Les produits électriques et électroniques contiennent des substances dangereuses qui ont des effets néfastes sur l'environnement ou la santé humaine et doivent donc être recyclés. Un système de collecte sélective pour ces produits est mis en place, les retourner à votre revendeur.

△ Pour votre sécurité, lire attentivement les indications portées sur l'étiquette de la batterie :



La batterie fournit avec votre VAE est conforme aux normes en vigueur.

4.2 Le chargeur 36V



Le chargeur qui est livré avec votre vélo est conforme aux normes en vigueur. Il a été conçu spécialement pour recharger la batterie de votre vélo électrique. Il rechargera votre batterie complètement en 5 à 6 heures suivant la température ambiante et l'usure de la batterie. Ce temps de charge dite « lente » est volontaire dans le but de préserver la vie de votre batterie.

Son fonctionnement est simple : Brancher la prise de sortie du chargeur sur la prise de votre batterie puis, seulement après, brancher la prise sur le secteur.

Vous pouvez recharger votre batterie en place sur le vélo ou l'enlever de son support et ensuite la charger.

Une diode sur le dessus du chargeur indique le niveau de charge de la batterie : Elle est rouge quand la batterie est en charge et passe au vert une fois la batterie rechargée.

4.2.1 Précautions d'emploi

- Ne pas brancher la prise du chargeur sur le secteur avec les mains humides (danger d'électrocution).
- Toujours vous assurer de sa compatibilité avec le réseau électrique local.
- Charger la batterie dans un local ventilé.
- Ne pas le mettre en charge dans un environnement humide ou près d'un produit inflammable ou explosif.
- Ne pas stocker l'appareil chaud.
- Ne pas charger une batterie défectueuse ou hors d'usage.
- Ne pas le laisser branché et ses connexions à la portée des enfants.
- Ne pas l'exposer à la pluie.
- Ne pas l'immerger.
- Ne pas poser d'objet dessus, ni le couvrir.
- Prendre soin des fils électriques d'entrée et de sortie.
- Pour le protéger après une charge longue (plus de 24h), débrancher la connexion électrique et laisser reposer l'appareil dans un endroit sec et ventilé.
- Lorsque la charge est terminée, le déconnecter de la batterie.
- Eviter de le laisser branché sur le secteur plus de 24h.

△ **ATTENTION** : Pour votre sécurité, il est interdit d'ouvrir le chargeur (risque de décharge électrique). Contacter votre revendeur agréé NEOMOUV pour tout problème de panne sur le chargeur.

△ Pour votre sécurité voir également les pictogrammes au dos du chargeur :



5 - CONSEILS POUR AUGMENTER L'AUTONOMIE

L'autonomie est d'environ 80 à 100km (batterie 522Wh), de 100 à 120km (batterie 630Wh) pour un utilisateur de 75 kg à une vitesse moyenne de 18km/h sur un parcours en mode Eco.

Afin d'économiser l'énergie de votre batterie et donc d'augmenter l'autonomie de votre vélo, nous vous proposons quelques conseils.

- **Au démarrage** : régler votre assistance, en position basse et choisir un développement moyen sur le dérailleur. Si votre parcours est en côte, positionner le dérailleur sur le petit développement et utiliser la position « aide à la marche ».

- **Dans les embouteillages** : régler l'assistance en position basse et votre dérailleur en petit développement ou développement moyen suivant la fréquence des arrêts.
- **Démarrage en côte** : avant de vous arrêter, régler votre dérailleur en petit développement, régler l'assistance en fonction de la côte.
- **Monter une côte plus forte** : si vous montez une côte et que la vitesse devient trop réduite, opter pour une assistance plus forte. Vous allez alors sentir l'assistance augmenter. Si cela est insuffisant, positionner votre dérailleur sur le petit développement (votre consommation d'énergie devient plus forte et votre autonomie en sera réduite).
- **Parcours sans arrêt** : votre parcours est sans obstacle (sans feu rouge, ni embouteillage ou parcours en campagne) alors choisir votre assistance et régler le dérailleur sur le grand développement. Ainsi vous pourrez aller plus vite tout en économisant de l'énergie.
- **En descente** : arrêter de pédaler (roue libre) ou pédaler normalement sans effort en adaptant votre sélection de vitesse et vous laisser porter doucement.
- **Pour plus d'autonomie** : démarrer en position basse. Une fois votre vélo lancé, régler le dérailleur sur le grand développement. Garder une vitesse constante, votre autonomie sera plus importante.

6 - ENTRETIEN ET MAINTENANCE

6.1 Entretien :

Pour mieux conserver votre vélo, l'entretenir régulièrement :

- Contrôler les freins.
- Nettoyer régulièrement votre vélo à l'aide d'une éponge et de l'eau savonneuse.
- Ne pas utiliser de détergent ou d'essence, ni de jet à haute pression.
- Nettoyer et graisser les roulements tous les 6 mois.

Lorsque vous nettoyez votre vélo, penser à bien :

- Nettoyer,
- Rincer
- Et sécher les différentes parties du vélo, pour enlever l'eau stagnante évitant ainsi les risques précoces de corrosion.

6.2 Lubrification

Lubrifier légèrement et régulièrement (une fois par mois environ) : La chaîne

△ **Ne pas utiliser de lubrifiant sur la surface des jantes ni sur les pneus ainsi que sur les patins de frein avant et arrière.**

6.3 Maintenance

Comme tout composant mécanique, un vélo subit des contraintes élevées et s'use. Les différents matériaux et composants peuvent réagir différemment à l'usure ou à la fatigue.

Si la durée de vie pour un composant a été dépassée, celui-ci peut se rompre d'un seul coup, risquant alors d'entraîner des blessures pour le cycliste. Les fissures, égratignures et décolorations dans les zones soumises à des contraintes élevées indiquent que le composant a dépassé sa durée de vie et doit être remplacé.

Contrôler régulièrement les points suivants :

- Le serrage des roues
- L'usure des pneumatiques (remplacer le pneu dès que le témoin d'usure est atteint) et régler sa pression entre 2.8 à 4 bars. Les pneumatiques de votre bicyclette sont compatibles avec les fonds de jantes, aucune modification ne doit y être apporté, seules les pièces de rechange appropriées (pneumatiques, chambres à air éléments de frictions de freins etc.) sont à prendre en compte. Contacter votre revendeur pour plus de renseignements.
- L'état des jantes et des rayons (les jantes doivent être lisses, sans fissures, rupture ou déformation. Si vous remarquez une anomalie, les faire réviser immédiatement).
- Le serrage de la direction, des pédales, de la selle et le porte-bagages.

△ Du fait de son poids et de l'inertie due au moteur, prévoir largement les distances de freinage de votre vélo à assistance électrique, surtout par temps de pluie.

△ VÉRIFIER L'ÉTAT ET LE BON FONCTIONNEMENT DES ORGANES DE SIGNALISATION ET LES NETTOYER SI NÉCESSAIRE AVEC UN CHIFFON SEC.

7 - SÉCURITE – RECOMMANDATIONS

△ Si votre vélo à assistance électrique est un vélo adapté à une utilisation en ville et pour les randonnées sur route, **ne pas l'utiliser comme un vélo tout terrain.**

Sur la voie publique, toute personne circulant à vélo doit respecter et appliquer les prescriptions du code de la route du pays où il se trouve ainsi que les exigences légales concernant ce type de transport (ex : éclairage, signalisation, port du casque -conseillé-, dispositif réfléchissant etc.).

△ **Ne pas s'asseoir sur le vélo, lorsque celui-ci est maintenu par la béquille, elle risque de casser et de vous faire chuter brutalement.**

Rester vigilant, ne pas vous attarder sur la consultation du display du vélo lorsque vous roulez.

Pour votre sécurité :

- L'éclairage du vélo est obligatoire en cas de circulation la nuit, ou le jour lorsque la visibilité est insuffisante.
- Le port du casque est fortement recommandé.
- Le port d'un gilet réfléchissant est obligatoire en cas de circulation la nuit, ou le jour lorsque la visibilité est insuffisante.

8 - DONNÉES TECHNIQUES

COUPLES DE SERRAGE

	PIECES	TRANCHE (Nm)
FREINAGE	Etrier de frein	Entre 5 et 8
	Patin de frein	Entre 5 et 8
	Vis câble de frein	Entre 4 et 7
	Vis levier de frein	Entre 3 et 7
PERIPHERIQUES	Potence / Cintre	Entre 10 et 14
	Plongeur	Entre 20 et 25
	Jeu de direction	Entre 18 et 22
TRANSMISSION	Pédale / Pédalier / Manivelle	Entre 35 et 50
	Boitier de pédalier	Entre 25 et 35
	Câble dérailleur AV / AR	Entre 3 et 6
	Fixation dérailleur AR	Entre 7 et 10
	Manettes de dérailleurs	Entre 2 et 3
	Roue libre	Entre 30 et 35
ASSISE	Selle	Entre 15 et 20
	Tige de selle	Entre 5 et 7
ROUES	Roue AV / AR	Entre 27 et 35

△ Attention : certains composants ont des couples de serrage spécifiques indiqués sur une notice à part ou directement gravés sur le composant lui-même.

FICHES TECHNIQUES

ADONIS

PARTIE ÉLECTRIQUE							
							
250 W ROUE ARRIÈRE 45 Nm	36V 522 Wh - 630 Wh - BATTERIE INTÉGRÉE	80 - 100 Km 100 - 120 Km	2A/ 100-240V	ÉCRAN LCD COULEUR 6 NIVEAUX D'ASSISTANCE	AIDE À LA MARCHÉ	ALIMENTATION SUR BATTERIE AV : AXA COMPACTLINE AR : AXA BLUELINE	
PARTIE MÉCANIQUE							
							
ALU 6061 T6 TAILLE 44 - 48 Compatible: Antivol AXA Defender	SUSPENDUE ALUMINIUM 50 mm	RÉGLABLE AVEC OUTIL	FREINS À DISQUES HYDRAULIQUES AV: 180 mm AR: 160 mm	8 VITESSES SHIMANO 13 / 32 T	SHIMANO ALTUS 8V	POIDS TOTAL 25,5 Kg	CHARGE MAX. 120 Kg
ÉQUIPEMENT							
							
PLASTIQUE NOIR	CONFORT	Ø 27,2 L 350	ALUMINIUM (CHARGE MAXI 27 Kg) Compatible: Sacoche Siège-bébé	28" RAYONS INOX JANTE DOUBLE PAROI	ANTI- CREVAISON	620 mm Ø 31,8	BÉQUILLE LATÉRALE

MOUNTAIN

PARTIE ÉLECTRIQUE							
							
250 W ROUE ARRIÈRE 45 Nm	36V 522 Wh - 630 Wh - BATTERIE INTÉGRÉE	80 - 100 Km 100 - 120 Km	2A/ 100-240V	ÉCRAN LCD COULEUR 6 NIVEAUX D'ASSISTANCE	AIDE À LA MARCHÉ	ALIMENTATION SUR BATTERIE AV : AXA COMPACTLINE AR : AXA BLUELINE	
PARTIE MÉCANIQUE							
							
ALU 6061 T6 TAILLE 47 - 51	SUSPENDUE ALUMINIUM 50 mm	RÉGLABLE AVEC OUTIL	FREINS À DISQUES HYDRAULIQUES AV: 180 mm AR: 160 mm	8 VITESSES SHIMANO 13 / 32 T	SHIMANO ALTUS 8 V	POIDS TOTAL 25,5 Kg	CHARGE MAX. 120 Kg
ÉQUIPEMENT							
							
PLASTIQUE NOIR	CONFORT	Ø 27,2 L 350	ALUMINIUM (CHARGE MAXI 27 Kg) Compatible: Sacoche Siège-bébé	28" RAYONS EN INOX JANTE DOUBLE PAROI	ANTI- CREVAISON	620 mm Ø 31,8	BÉQUILLE LATÉRALE

9 - CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

Disponible sur notre site internet : www.neomouv.com/fr/telechargement/

10 - CONDITIONS DE GARANTIE

Toute garantie est exclue, en cas (i) de défaut du paiement complet du prix du Produit ; (ii) d'usure normale ou de corrosion des Produits ; (iii) d'évolution des couleurs dans le temps ; (iv) de négligence ou de faute ; (v) d'utilisation des Produits non conforme aux Manuels (notamment de mauvais réglages) et/ou aux Spécifications et/ou à leur destination et/ou à la réglementation applicable ; (vi) de défaut d'entretien du Produit ; (vii) de modification ou altération, même mineure, du Produit et/ou de ses Spécifications par un tiers à NEOMOUV ; (viii) de combinaison des Produits avec un ou des éléments non spécifiés par NEOMOUV ; (ix) d'intervention d'un tiers non habilité par NEOMOUV portant sur une réparation et/ou toute autre opération sur les Produits ; (x) d'utilisation lors de compétitions sportives ou pour un usage professionnel ; (xi) d'ouverture d'un boîtier de composants électronique (batterie, écran, moteur, contrôleur, etc.) ; (xii) de pièces fissurées, brisées ou présentant des traces de chocs visibles ; (xiii) d'un cas de force majeure, (xiv) de vice apparent, (xv) modification ou alternation même mineure de quelque que nature que ce soit de la limite d'assistance électrique des VAE (débridage). »

Les Spécifications sont déterminées par NEOMOUV conformément aux normes applicables et à ses engagements. Notamment, NEOMOUV s'engage contre le débridage des VAE. A ce titre, l'acheteur comprend et accepte que toute modification ou altération même mineure de la limite d'assistance électrique des VAE (débridage) est strictement interdite, et s'interdit d'y procéder à quelque titre que ce soit.

Pour tout renseignement sur les garanties, contacter votre magasin.

NEOMOUV

Living e-bike since 2003

www.neomouv.com



NEOMOUV

Z.I Ouest, Allée des Quatre Journaux
72200 La Flèche

NEOMOUV – reproduction interdite. NEOMOUV est une marque déposée. Le constructeur se réserve le droit de modifier les caractéristiques de ses produits en vue d'y apporter des améliorations techniques et/ou de respecter de nouvelles réglementations.